

Règles et fonctionnement de location du chalet

Rules and operation of chalet rental



CHALET LE 121



Voici les règles et fonctionnement selon lesquels notre chalet est loué.

Merci de les lire attentivement

Absolument interdit de fumer, sous quelque forme que ce soit :

Le chalet est inspecté immédiatement au moment du départ et toute trace de tabagisme est immédiatement identifiable par les invités suivants.

Tout ménage supplémentaire nécessité par la présence de fumeur entraînera le surcoût étant automatiquement déduit de la caution.

Le Chalet Le 121 est 100% sans fête :

Nous comprenons tout à fait que la vie regorge de bonnes raisons de célébrer avec une fête (en fait, nous aimons une fête amusante, mais au bon endroit). Les règles "No Party" et les règles de silence sont appliquées à tout moment.

Nous avons une politique de tolérance zéro qui entraînera une expulsion immédiate de la propriété sans remboursement et le locataire sera responsable à 100 % des frais de nettoyage supplémentaires et de tous les dommages encourus.

Les clients doivent respecter des règles de conduite raisonnables et ne pas déranger les voisins ou les autres résidents. Veuillez maintenir le bruit à un niveau raisonnable, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du chalet. Les heures calmes sont entre 23h00 et 8h00.

Les locataires s'engagent à ne pas utiliser d'autres locaux que ceux loués et à respecter la propriété des voisins et des autres résidents.



Niveau de bruit :

Les heures de silence de la communauté sont entre 23h00 et 8h00. Cependant, la Station touristique Royal Laurentien est un quartier tranquille et par respect pour nos voisins, nous espérons que nos clients se comporteront en conséquence en tout temps et maintiendront le volume sonore à un niveau raisonnable.

Attention : Le chalet est équipé d'un dispositif de surveillance du bruit appelé Noise Aware. Il n'enregistre PAS les sons ou les conversations réels, il surveille simplement le niveau de bruit (mesuré en décibels) et envoie des alertes dépassant un seuil spécifique. Les capteurs de surveillance des décibels sont situés à l'intérieur et à l'extérieur de la maison. Le retrait du moniteur de décibels entraînera une perte totale du dépôt de garantie.

Réservation :

Le Locataire doit être âgé de 21 ans ou plus et doit être présent lors du séjour.

Le Locataire est responsable des actes de toute autre personne se trouvant dans les lieux de location. Seuls les clients enregistrés qui sont inclus dans la réservation sont autorisés à séjourner au chalet.

Veuillez-vous assurer que le nombre exact de personnes est indiqué dans votre demande de réservation.

Les visiteurs doivent être approuvés à l'avance. Par exemple, l'organisation d'un dîner ou d'un barbecue auquel participeront des invités autres que ceux inclus dans la réservation doit être approuvée.

Bris et accidents :

On se rend compte que parfois des accidents arrivent, ça fait partie de la vie. Nous attendons également de nos clients qu'ils traitent nos chalets et leurs objets avec soin et respect.

Veuillez nous informer de tout objet cassé ou endommagé pendant votre séjour. Les articles cassés mineurs font partie de la location et nous ne facturons pas nos clients pour eux. Mais tout dommage matériel dans ou sur le chalet pendant la période de location causé par le client est à la charge du client et doit être remboursé aux propriétaires du chalet.

Les locataires s'engagent à respecter les lieux de location et à les laisser dans le même état que lors de leur location. Les meubles et objets à l'usage des hôtes doivent être manipulés avec soin et utilisés uniquement aux fins pour lesquelles ils sont destinés.

Équipements sportifs :

Les équipements sportifs de plein air ne sont pas autorisés dans la maison car ils peuvent abîmer les sols. Comme nous savons que tant de gens viennent profiter des activités de plein air, nous fournissons un garage pour ranger votre équipement. Les clients sont responsables de la sécurité de leurs objets et les propriétaires du chalet ne sont pas responsables des objets perdus ou volés.

Chaussures / souliers :

Veuillez enlever les chaussures dans la maison car les éléments d'extérieurs peuvent endommager les planchers.

Stationnement :

Le chalet pourra accueillir entre 1 et 4 voitures, ce qui est suffisant pour la capacité du chalet.

Le stationnement sur la route n'est autorisé à aucun moment.

N'utilisez pas les allées du voisin.

Animaux :

PAS D'ANIMAUX. Même si nous aimons notre chien, dans l'intérêt de tous nos clients, les animaux ne sont pas autorisés.

Nous vous remercions de votre compréhension et nous avons hâte de vous revoir !

The following are the rules and operation under which our chalet is rented.

Please read them carefully.

Absolutely no smoking of any type :

The chalet is inspected immediately upon checkout and any trace of smoking is immediately identifiable to the proceeding guests.

Any additional cleaning required by the presence of smoking will result in the additional cost being automatically deducted from the deposit.

Chalet Le 121 is 100% no-party :

We totally understand that life is full of good reasons to celebrate with a party (in fact, we love a fun party, but in the appropriate place). The "No Party" and quiet rules are enforced at all times.

We have a zero-tolerance policy that will result in immediate eviction from the property without a refund and the Lessee will be 100% responsible for additional cleaning costs and all damage incurred.

Guests must abide by reasonable rules of conduct and not to disturb neighbors or other residents. Please keep noise to a reasonable level, both inside and outside of the chalet. Quiet hours are between 11:00 PM - 8:00 AM.

Guests must agree not to use any premises other than those rented and to respect the property of neighbors and other residents.

Noise Level :

Community quiet hours are between 11:00 pm and 8:00 AM. However, the Royal Laurentian Resort is a tranquil neighborhood and out of respect to our neighbors, we hope that our guests will behave accordingly at all times and keep the noise volume at a reasonable level.

Warning: The chalet is equipped with a noise monitoring device called Noise Aware. It does NOT record actual sounds or conversations, it simply monitors the noise level (measured in decibels) and sends alerts passing a specific threshold. The decibel

monitoring sensors are located inside and outside of the home. Removing the decibel monitor will result in a full security deposit loss.

Reservation :

The Lessee must be 21 years or older and must be present during the stay.

The Lessee is responsible for the actions of any other person on the rental premises. Only registered guests that are included on the reservation are permitted to stay at the chalet.

Please ensure that the correct number of guests is reflected in your reservation request.

Visitors must be approved in advance. For example, hosting a dinner or BBQ in which guests other than those included on the reservation will attend must be approved.

Breakage and accidents :

We realize that sometimes accidents happen, it's part of life. We also expect that our guests will treat our chalets and items in them with care and respect.

Please let us know about any items that were broken or damaged during your stay. Minor broken items are part of renting, and we don't charge our guests for them. But any material damage in or to the chalet during the rental period caused by the guest is the responsibility of the guest and must be reimbursed to Chalet owners.

Guests agree to respect the rental premises and leave them in the same condition as when they were rented. Furniture and objects for guests use must be handled with care and used only for the purposes for which they are intended.

Sports equipment :

Outdoor sporting equipment is not allowed in the house as they can ruin the floors. Since we know so many people come to enjoy the outdoor activities, we do provide a garage to store your equipment in. Guests are responsible for the security of their items and the owners of the chalet are not responsible for any lost or stolen items.

Shoes :

Please remove shoes in the house as outside elements can ruin the floors.

Parking :

Each chalet driveway will accommodate between 1 to 4 cars which are sufficient for the capacity of the chalet.

Parking on the road is not permitted at any time.

Don't use the neighbor's driveways.

Pets:

NO PETS. We own and love our dog! in the interest of all our guests, pets are not permitted.

We thank you for your
understanding and we look
forward to seeing you again!